

La fin du « quoi qu'il en coûte » pour l'apprentissage

« Apprentissage : le gouvernement veut économiser 800 millions », titre **Les Echos** alors que le conseil d'administration de France compétences se réunit aujourd'hui. Au terme d'une semaine marquée par de nombreux tiraillements entre Matignon, Bercy et le ministère du Travail, l'instance de régulation de la formation professionnelle née tient un conseil d'administration qui risque de faire des remous. Et pour cause : il marque le début de la fin du « quoi qu'il en coûte » pour l'apprentissage. Dans le projet de délibération du conseil d'administration auquel le quotidien a eu accès, le gouvernement, après avoir changé d'avis deux fois depuis vendredi dernier, a tranché en faveur d'un scénario en deux étapes, « dans l'objectif d'aboutir à une baisse moyenne totale de l'ordre de 10 % » des niveaux de prise en charge, soit un peu moins de 800 millions d'euros d'économies. La première baisse, au 1er septembre, évaluée à 5 % en moyenne, doit dégager 400 millions. La seconde est prévue au 1er avril 2023, pour faire le reste du chemin. Craignant un assèchement en compétences pour de nombreuses professions de l'alimentation, l'U2P a signalé que « France compétences semble suivre une fausse bonne piste en prévoyant, sur la base d'informations peu fiables et contestables, de réduire fortement, dans certains cas, les montants accordés aux organismes de formation », a critiqué l'organisation patronale. Les Chambres de métiers et de l'artisanat appellent le gouvernement à ne pas agir « dans une logique purement comptable ». « Ce serait contreproductif de changer les règles au 1er septembre alors que les CFA ont établi leurs budgets à la fin de l'année dernière », juge enfin Pascal Picault, le président de la Fnadir. (**Les Echos**, p.6)

« Les créations d'emplois reposent sur l'alternance », titre **Les Echos** pour un décryptage. L'Insee estime que les deux tiers des 200 000 emplois salariés supplémentaires attendus cette année viendront de l'apprentissage. Mais l'alternance reste une politique publique prioritaire, pas au prix d'une dérive financière incontrôlée. (Les Echos, p.6)

« L'apprentissage décolle, mais rate sa cible », titre **Challenges** qui rapporte que ce ne sont pas les secteurs les plus en tension sur l'emploi, ni les élèves les plus éloignés du travail qui en bénéficient. (**Challenges**, p.36 et 37)